



<https://latribunelibre.com/emploi/metteur-en-route-ingenieur-automaticien-siemens-f-h>

Metteur en route- Ingénieur automaticien Siemens F/H

Description

Nous recherchons pour l'un de nos clients un metteur en route – ingénieur automaticien . (F/H)

Vous participez à l'ensemble du cycle de développement d'un projet d'automatismes, contrôle commande, supervision, dans des environnements critiques, variés et sur des technologies à chaque fois différentes.

Vous êtes amené(e) à travailler sur :

- la rédaction d'analyse fonctionnelle,
- d'analyse organique,
- la programmation d'automates et superviseurs (automates Siemens)
- la rédaction de cahiers de recette,
- la réalisation des tests,
- les mises en service,
- la formation des utilisateurs.
- Assurer les mises en route en atelier et sur site (déplacements à prévoir aux USA et Canada)

Le démarrage est prévu pour la rentrée 2024 .

Qualifications

De formation bac +5 avec une spécialisation dans l'automatisme/informatique industrielle, vous justifiez d'une expérience d'au moins 5 ans dans une fonction similaire.

Votre bon sens pratique, votre créativité, votre esprit d'équipe, votre sens des responsabilités et votre dynamisme, sont autant d'atouts qui vous permettront d'évoluer au sein d'AI.

Vous justifiez idéalement d'une expérience sur les outils suivants :

- Logiciel PcVue

Des connaissances et une première expérience de développement sur les automates Siemens sont également très appréciées pour ce poste.

Nous vous offrons :

- La possibilité de progresser et de vous épanouir dans votre travail grâce à l'échange de pratiques et le soutien de l'ensemble des salariés d'AI aux parcours et compétences diversifiés.
- Une proximité managériale.
- Un accompagnement dans la gestion de votre carrière.
- Des missions diversifiées et de l'autonomie

Organisme employeur

Automatique et Industrie

Type de poste

Temps plein

Secteur

CONSEIL EN SYSTÈMES ET LOGICIELS INFORMATIQUES

Lieu du poste

38185, GRENOBLE, GRENOBLE, France

Date de publication

28 août 2024 à 21:02

Valide jusqu'au

27.09.2024

Les avantages :

Tickets restaurant de 9€ (dont 5€ pris en charge par l'employeur), mutuelle individuelle prise en charge à plus de 90%, participation aux bénéfices de l'entreprise, avantages CSE, remboursement à 75% de l'abonnement de transport en commun et/ou prise en charge de l'indemnité kilométrique vélo/indemnité covoiturage, télétravail à hauteur de 2 jours/semaine.